A TOUS LES CLUBS Aux C.D.V.

MV/FM/JG Brest, le 12 Octobre 2011

Ref. Procédure simplifiée de déclaration de compétitions au calendrier fédéral 2012 Transmission des résultats des régates à la FFVoile

Cher(e) Ami(e),

L'organisation de compétitions de voile constitue l'un des principaux maillons de la pratique sportive. La déclaration au calendrier FFVoile <u>de tous les niveaux de compétitions</u> (grades W, 1, 2, 3, 4 et 5A-B-C) possède un caractère règlementaire. Pour toutes questions, le dossier complet de procédure du calendrier fédéral 2012 est disponible sur le site web de la FFVoile à l'adresse suivante :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/procedure_calendrier.asp.

Comme les années précédentes, la Ligue Bretagne de Voile demande à tous les clubs bretons de saisir eux-mêmes, sur le site web de la FFVoile, les déclarations de régates qu'ils organisent. La Ligue Bretagne de Voile se charge ensuite d'harmoniser et de valider ces compétitions déclarées.

Programmation des dates du calendrier 2011 :

- 1. la FFVoile programme les régates de grade W, 1, 2, 3, 4
- 2. la Ligue Bretagne de Voile programme les régates de grade 5A du championnat Voile Bretagne Performance. Une réunion régionale d'harmonisation « calendrier » a eu lieu le 7 septembre 2011.
- 3. les 4 CDV programment les régates de grade 5B des championnats départementaux.
- 4. les 4 CDV programment les régates de grade 5C des championnats de bassins.

Après avoir pris connaissance des dates, les clubs organisateurs doivent déclarer <u>toutes</u> leurs régates de grades W, 1, 2, 3, 4 et 5A-B-C.

Les intitulés lors de la déclaration : Pour des raisons de trie internet les indications suivantes sont à suivre « à la lettre » (y compris les majuscules et minuscules) :

- Pour le championnat Voile Bretagne Performance (5A) l'intitulé à saisir de la régate doit être : « Championnat Voile Bretagne Performance + série concernée » ex : pour une régate du championnat Voile Bretagne Performance catamaran l'intitulé sera « Championnat Voile Bretagne Performance catamaran ». S'il y a plusieurs séries l'intitulé sera Championnat Voile Bretagne Performance + série1 + série2.
- Pour les championnats départementaux (5B) : l'intitulé sera « Championnat départemental + chiffre du département ».
- Pour les championnats de bassins (5C) l'intitulé sera « Championnat du bassin ».

Procédure de déclaration de compétitions par les clubs à partir de juin 2011 :

- chaque club déclare directement ses régates à l'adresse suivante : http://www.ffvoile.net/ffv/sportif.
 - o cliquer en haut à droite sur « identification » et utiliser vos codes réservés
 - o cliquer en haut à droite sur « saisie calendrier », puis en page suivante sur « saisie calendrier »
 - o cliquer sur « rechercher » les compétitions déclarées et apporter les modifications si nécessaire
 - o ou cliquer sur « créer une compétition »
 - o compléter les différentes rubriques : mettre le bon intitulé (voir ci-dessus)
 - o cliquer sur « ajout épreuve » si la compétition accueille plusieurs séries
 - o renouveler cette opération pour chacune de vos compétitions programmées en 2010
- Les régates de grades W, 1, 2, 3, 4 doivent être saisies avant <u>le 17 octobre 2011</u>
- Les régates de grade 5 peuvent être saisies toute l'année au moins 30 jours avant le début de la compétition il est conseillé de les déclarer également avant le 17 Octobre 2011.
- La Ligue Bretagne de Voile doit valider l'ensemble des compétitions déclarées par les clubs.

Problèmes récurrents à éviter :

- Bien remplir toutes les lignes
- Ne pas inscrire les régates multi supports dériveurs en « temps réel D5 ou D6 » mais en « inter séries dériveurs »
- Autoriser les étrangers sur toutes les compétitions même en D3

Procédure de déclaration hors délai de compétitions par les clubs :

- Les régates de grades W, 1, 2, 3, 4 non déclarées avant le 17 octobre ou les régates peuvent être déclarées conformément à la procédure suivante :
 - o Télécharger le formulaire de déclaration sur le site de la Ligue à http://www.voile-bretagne.com/form_document/a1318413149b66.doc
 - o Remplir le document et le renvoyer par mail à : <u>pierre.gueutier@wanadoo.fr</u> en voile légère ; <u>jy.courtay@aliceadsl.fr</u> en voile habitable ; avec une copie à <u>info@voile-bretagne.com</u>.
 - o La Ligue Bretagne de Voile vérifie et transmet ce document à la FFVoile.
 - o La FFVoile prend la décision de validation.

<u>Procédure de transmission des résultats de régates à la FFVoile</u>: Tous les résultats de toutes les compétitions déclarées devront être transmis à la FFVoile afin d'alimenter les classements des coureurs FFVoile.

- o En utilisant le logiciel de classement FREG, cliquer sur le bouton rouge de la fenêtre principale afin d'y extraire le fichier export des résultats de la régate
- o Aller sur le site FFVoile (calendrier, résultats) et cliquer en haut à droite sur « identification » et utiliser vos codes réservés
- o cliquer en haut à droite sur « envoi des résultats », rechercher le fichier export des résultats de la régate et cliquer sur envoi.

A partir de cette année la FFVoile va mettre en place un système d'alerte pour non réception de résultats sous forme de mail qui sera adressé à chaque club organisateur après chaque épreuve, à savoir :

- Un mail au club et président du CC après 3 jours.
- Un mail au Club + président du CC + président de la CRA après 15 jours.
- Au delà d'un délai de 30 jours les résultats ne seront plus pris en compte.

Pour les épreuves de grade W à 4 si les résultats ne sont pas renvoyés ou sont incomplets, la compétition pourra être « dégradée » pour la saison prochaine.

La Ligue Bretagne de Voile se réserve le droit de procéder de la même manière pour les épreuves de grade 5.

Procédure de demande ou de validation d'un arbitre

Pour demander ou valider un arbitre, il faut auparavant que la régate soit déclarée au calendrier.

- Aller sur le site de la FFVoile
- Ouvrir le menu « arbitrage » (en bas à gauche sur la page d'accueil)
- Cliquer ensuite sur « désignation accès club » (menu à droite avec un cadenas)
- Entrer votre code utilisateur délivré par la FFVoile
- Choisir ensuite « arbitrage de vos compétitions »
- Puis cliquer sur l'épreuve et sélectionner « ajouter un arbitre »
- Écrire le nom de l'arbitre sollicité, puis valider
- Il se peut qu'un arbitre ait déjà indiqué son souhait son nom apparaît et il suffit de cliquer sur « avis favorable » et valider ensuite

Pour tout renseignement par mail à :

• Voile Légère : Pierre Gueutier : <u>pierre.gueutier@wanadoo.fr</u>

• Voile Habitable : Jean Yves COURTAY : jy.courtay@aliceadsl.fr

Par téléphone au : 02 98 02 83 47